

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 34 (1963)

Heft: 10

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUE ÉCONOMIQUE

Les échanges franco-suisses en août. — La Chambre de commerce suisse en France communique qu'en août 1963 les ventes suisses en France ont atteint 53,1 millions de francs suisses, soit 7,2 millions de francs ou 16 % de plus qu'en août 1962. Elles représentent ainsi 7,2 % des exportations helvétiques totales.

Dans les huit premiers mois de l'année 1963 la Suisse a vendu pour 571,6 millions de francs à la France. L'augmentation est de 18 % par rapport aux mois correspondants de l'année dernière.

Quant aux ventes françaises en Suisse, elles sont passées de 120,2 millions de francs en août 1962 à 146 millions de francs. Pour les huit premiers mois, elles atteignent 1352 millions de francs, ce qui représente une progression de 20 % par rapport à 1962.

La Suisse et l'Europe. — Durant le mois d'août 1963 les exportations suisses dans les pays de la C.E.E. se sont élevées à 297,9 millions de francs (1962 : 275,5), soit une augmentation de 8 %. Pendant cette même période les importations avec 705,3 millions de francs ont dépassé de 58 millions de francs celles d'août 1962.

Les recettes « voyageurs » des CFF en 1962. — Jusqu'en 1961, la prospérité économique persistante avait fait monter, d'année en année, aussi bien la courbe des transports de personnes et de marchandises que celle des résultats financiers. En 1962, le trafic a encore progressé, mais le résultat a baissé, les dépenses ayant augmenté plus rapidement que les recettes. Dans le transport des voyageurs, le nombre des personnes transportées s'est encore accru de 2,4 %, pour atteindre 237 millions, ce qui est dû au développement du tourisme international et aux déplacements des travailleurs étrangers occupés en Suisse ou dans les autres pays d'Europe. Mais, dans bien des cas, ces transports, dont la concentration provoque souvent de véritables pointes de trafic, grèvent lourdement le compte d'exploitation. Les recettes du transport des voyageurs se sont élevées à 452,3 millions de francs, soit 29 millions de francs ou 6,9 % de plus qu'en 1961. Le taux d'accroissement des recettes est donc plus élevé que le taux d'augmentation du nombre des voyageurs.

ORGANES DE L'ADIJ

Président : R. Steiner, Delémont ; vice-président : W. Sunier, Courtefary ; secrétaire : H.-L. Favre, Reconvilier ; caissier : H. Farron, Delémont. Bulletin : rédaction : J.-Cl. Duvanel, Delémont, bureau de l'ADIJ ; administration et publicité : Delémont.

Téléphones : président : (066) 2 15 83 ou 2 13 84 ou 2 25 81 ; vice-président : (039) 4 92 06 ou 4 91 04 ; secrétaire : (032) 9 24 73 ou 9 29 79 ; caissier : (066) 2 14 37 ou (038) 8 15 63. Comptes de chèques postaux : caisse générale : IVa 2086 ; abonnements du bulletin : IVa 10213 Abonnement annuel : Fr. 10.—. Le numéro : Fr. 1.20.

Les reproductions de textes ne sont autorisées qu'avec indication de la source.